

FICHE ACTION 5

Devenir acteur de prévention contre les discriminations

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des CESC dont l'un des objectifs est l'éducation à la citoyenneté par la transmission des valeurs républicaines à l'école (et en particulier le refus de toutes les discriminations). Elles font également écho au programme scolaire de 5ème : « la diversité et l'égalité : des êtres humains, une seule humanité » et de lycées dans les cours d'E.C.J.S.

Les membres de la communauté éducative et les parents sont pleinement associés par le biais de réunions de préparation, de synthèse, de cafés des parents afin de donner une cohérence éducative à ce parcours.

Les objectifs :

- Faire réfléchir les élèves sur les comportements discriminatoires afin de les aider à reconnaître les inégalités, les injustices, le racisme, les préjugés et les stéréotypes ;
- Prévenir les atteintes à la dignité de la personne ;
- Encourager une évaluation positive de la diversité ;
- Participer à l'acquisition de compétences psychosociales.

Déroulement :

Ce parcours se décline en 4 séances de 2h00 pour les élèves : j'identifie les comportements discriminatoires, je brise la loi du silence et je propose des gestes réparateurs.

Une réunion de préparation (1 heure) est organisée avec les professeurs principaux, les acteurs de l'école concernés par le projet. Le Professeur principal, le Conseiller Principal d'Education et le professeur documentaliste auront une place toute particulière dans le projet dans le sens où ils prépareront les élèves aux interventions de l'AROEVEN et accompagneront les séances (ex : aide au décryptage des court-métrages par le professeur documentaliste...). Quatre séances de 2 heures seront mises en place pour les élèves (1 intervenant dans chaque demi-groupe /classe).

Un café des parents sur le thème : « Comment lutter contre les discriminations » permet de conserver la cohérence du parcours proposé en associant les parents à ce travail.

Une intervention est consacrée à la valorisation des productions des élèves en fin de parcours.

Une réunion de bilan d'une heure est organisée avec les porteurs de projet.

Une analyse globale concernant le déroulement des interventions et le degré de satisfaction des élèves est transmise par écrit au chef d'établissement.

AROEVEN de Rouen - Rectorat
25, rue de Fontenelle
76037 Rouen Cedex
Tél / Fax : 02 35 98 01 80
Email : aroeven@ac-rouen.fr
[Http://aroeven.spip.ac-rouen.fr](http://aroeven.spip.ac-rouen.fr)

